



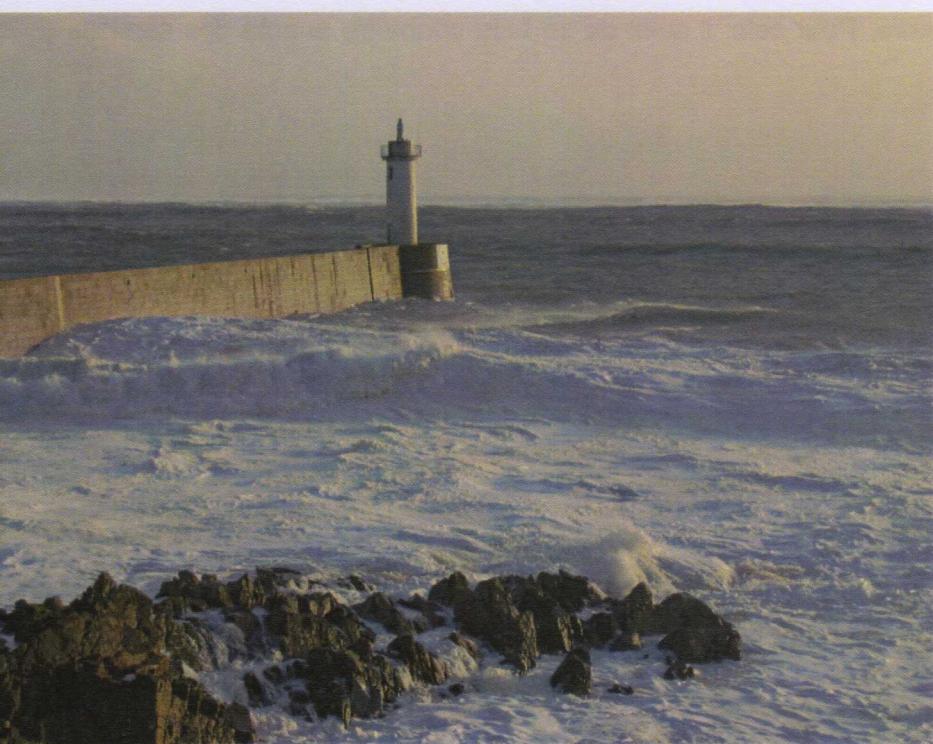
Ville d'Audierne

Jeudi 1^{er} Janvier 2009

Internet : <http://www.audierne.fr/>

Bulletin N° 9

Bulletin mensuel d'informations



Etat civil

Naissance :
Ewen KEROUEDAN-FORTIN
16, rue Guesno
Hugo RAULINE-GARGADENNEC
1, rue du Docteur Fradet
Mathéo LEGRAND 5, rue du Môle

Décès :
Jean-Guillaume VELLY
6, rue Pierre Loti
Vincent LE BOURDON
Maison de retraite

En cette nouvelle année 2009, je vous présente, en mon nom ainsi qu'au nom de toute mon équipe municipale, une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

2009 sera une année difficile au cours de laquelle « solidarité » devra être le maître-mot. Solidarité entre les gens dans leur quartier. Solidarité entre les générations. Solidarité familiale. Solidarité des élus envers vous.

Nous avons toutes et tous la chance de vivre dans notre belle commune qu'est Audierne. Je souhaite notre ville, votre ville, pleine de chaleur, d'amour et de convivialité. Je souhaite qu'Audierne soit une ville où il fait bon vivre.

Je vous attends toutes et tous, à la mairie, le dimanche 18 janvier 2009, à 11h15, pour lever le verre de l'amitié. Bloavez Mad.

Le Maire, Jacqueline Donval.

➤ COMMISSIONS DE QUARTIERS : AU TRAVAIL !

Toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour faire partie des commissions extra municipales vont se réunir en mairie le **mercredi 14 janvier**.

Madame Le Maire définira les axes de travail des trois commissions pour les prochains mois ainsi que leur mode de fonctionnement : règlement intérieur, planning des réunions, sujets abordés, relations avec les élus, place des associations ...

Un courrier personnel accompagné de documents de travail sera adressé à tous les membres de ces futures commissions. Merci de votre présence.

N.B. : il n'est pas trop tard pour nous rejoindre. Pour cela, il suffit de se faire connaître auprès des services municipaux ou des conseillers.

➤ RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est **obligatoire pour les filles et les garçons de nationalité française dès l'âge de 16 ans**.

Se présenter en mairie avec carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

➤ ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONFÉRENCE - DÉSHERBER SANS PRODUIT CHIMIQUE

Après nous avoir exposé et expliqué les dangers des divers produits chimiques parfois encore utilisés, malheureusement, dans nos jardins, Monsieur Calvar nous donnera les clés pour désherber de manière écologique lors d'une conférence **en mairie, le mardi 20 janvier à 20h30**.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

	PONT-CROIX		PRIMELIN	
lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h		14 h - 18 h
mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h	14 h - 18 h
mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h	
jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h	
vendredi	9 h - 12 h		9 h - 12 h	14 h - 18 h
samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h		

➤ FÊTE DE LA MUSIQUE 2009

Cette année encore la fête de la musique sera organisée conjointement par le FC GOYEN et la municipalité. Toutes les personnes désirant y participer artistiquement, à titre bénévole, sont les bienvenues et peuvent d'ores et déjà contacter Anne PICHAVANT, adjointe au Maire en charge de la Culture.

➤ MODIFICATION DES HORAIRES DE LA PERMANENCE D'ACTION SOCIALE

Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA assurera désormais sa permanence tous les mardis de 14h30 à 16h30. Elle reçoit également sur rendez-vous.